

Mairie de Veigné

Vos élus 2014-2020



Mesdames et Messieurs,

Élu au 1^{er} tour des élections municipales du 23 mars dernier, je souhaite vous remercier chaleureusement et publiquement pour votre participation importante. Cette contribution massive montre l'intérêt que vous portez à la vie de votre commune et votre souhait d'être représentés de manière forte et avec sérieux. Croyez bien que toute l'équipe que je conduis est fière également du niveau de confiance qu'il leur a été apporté lors de ces élections. L'ampleur de ce vote contribue d'ailleurs à insuffler l'air supplémentaire nécessaire à celles et ceux qui œuvrent au quotidien au service de l'intérêt général. Ils en auront bien besoin et je vous le dis, moi aussi. C'est Jean-Pierre Dechelle, précédent Adjoint aux Finances, qui annonçait : « Nous sommes maintenant prêts à propulser Veigné au sommet des communes de la CCVI » car « L'avion de ligne s'est posé en douceur, a fait le plein d'énergie et redécoule vers de nouveaux parcours » pour les 6 ans à venir. Soyez assurés que les engagements pris dans la ligne de programme correspondante aux attentes de la population vindinienne seront mis en œuvre avec détermination.

Vous disposerez également chaque année d'un état d'avancement sur ces différents projets. Je souhaite remercier également les agents municipaux pour la bonne tenue des élections et la neutralité dont ils ont fait preuve au cours de la campagne électorale.

Lors de nos rencontres avant ces élections, vous m'avez fait part chacun de vos difficultés, ou de vos suggestions. Je les ai entendues. Au même titre que le programme de l'équipe que vous avez choisi, je les prendrai en compte mais toujours en tenant compte des possibilités financières de la commune. Ainsi sans plus attendre, l'équipe municipale que je conduis va œuvrer au quotidien au service de l'intérêt général, à commencer par :

- la réforme des rythmes scolaires,
- l'entretien et la rénovation de nos voiries,
- la mise en place d'un sous-répartiteur téléphonique (première étape vers l'amélioration du débit Internet),
- vous mobiliser autour de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme en tant qu'acteurs de votre territoire,
- contenir l'effort fiscal.

Il appartient également à vos élus de porter l'essentiel de leur action à votre attention. Pour cela, en plus des 9 Adjoints et Adjoint délégué, plusieurs conseillers municipaux, ont une mission spécifique et tous deviennent vos référents de quartier afin d'entendre et si possible de répondre à vos nombreuses préoccupations. Je vous invite à les découvrir dans ce bulletin spécial et si besoin à les rencontrer. C'est indispensable pour tisser des liens. C'est essentiel pour préparer notre avenir et celui de nos enfants.

Patrick MICHAUD,
Votre Maire



Patrick MICHAUD
Maire



Pierre FROMENTIN
Premier Adjoint
à l'Intercommunalité



LE MAIRE ET LES ADJOINTS



Pascale LAJOUX
Adjointe au Scolaire, à
l'Enfance et à la Jeunesse



Marlène LABRUNIE
Adjointe au Développement
Culturel et Touristique



Guylaine RIGALT
Adjointe à l'Aménagement
du Territoire



Jean CHAGNON
Adjoint à l'Urbanisme
et aux Travaux



Alain DELHOUME
Adjoint au Développement
de l'Internet et de la
Communication



Jean-Claude BERTRAND
Adjoint à la Gestion des
Finances Communales



Jacqueline CHAINE
Adjointe à l'Action Sociale



Christophe LAFON
Conseiller Municipal
Délégué au Développement
Sportif

Les Commissions Municipales

Ces réunions qui ne sont pas publiques ont lieu une quinzaine de jours avant un Conseil Municipal. Elles ont pour objet d'étudier les affaires qui seront abordées lors du Conseil selon la thématique de la commission. Celles-ci n'ont pas de pouvoir de décision mais émettent des avis et/ou des propositions.

Commission Affaires Générales

Finances communales, Ressources Humaines, Vie scolaire et Démocratie locale.

Membres de la majorité :

N. Aymard-Cezac, J.-C. Bertrand, C. Boucher, J. Chagnon, L. de Paule, R. Deguffroy, L. Guenault, L. Guyon, J.-B. Labro, P. Lajoux.

Membres de l'opposition :

Titulaires : D. Laumond, M. Menanteau. Suppléants : O. Besnard, J.-M. Sainson.

Commission Vie Associative

Culture, Sports, Associations et Manifestations.

Membres de la majorité :

C. Barrier, C. Boucher, A. Delhoume, C. Feray, A. Jasnin, M. Labrunie, C. Lafon.

Membres de l'opposition :

Titulaire : O. Besnard. Suppléant : J.-M. Sainson.

Commission Cadre de Vie

Travaux, Aménagement, Environnement, Développement économique, Tourisme, Accessibilité et Transport.

Membres de la majorité :

N. Aymard-Cezac, C. Barrier, J.-C. Bertrand, J. Chagnon, J.-F. Dautigny, S. Debaene, A. Delhoume, P. Fromentin, L. Guenault, A. Jasnin, J.-B. Labro, D. Pourcelot, G. Rigault.

Membres de l'opposition :

Titulaires : O. Besnard, J.-M. Sainson. Suppléants : D. Laumond, M. Menanteau.

CONTACTER VOS ELUS

Vous avez une question, vous souhaitez un rendez-vous soit avec Monsieur le Maire, soit avec un Adjoint, contactez votre Mairie soit par courriel (le Maire@veigne.fr), soit au 02-47-34-36-36

MUNICIPAL

LES CONSEILLERS



*Nathalie
AYMARD-CEZAC*



*Laurent
GUENAUT*



*Romain
DEGUFFROY*



*Babette
NIVET*



*Hléber
ROINET*



*Christiane
FERRAY*



*Laurence
GUYON*



*Aline
JASNIN*



*Cyrille
BOUCHER*



*Danièle
POURCELOT*



*Christian
BARRIER*



*Sylvie
DEBAENE*



*Jean-Bernard
LABRO*



*Laurence
DE PAULE*



*Jean-François
DAUTIGNY*



*Didier
LAUMOND*



*Maryse
MENANTEAU*



*Jean-Michel
SAINSON*



*Olivier
BESNARD*

Les élus communautaires



Patrick MICHAUD



Pascale LAJOUX



Pierre FROMENTIN



Marlène LABRUNIE



Christophe LAFON

1^{er} Conseil Communautaire : 17 avril à 18h30, salle du Conseil à Monts

Agenda du Conseil Municipal

Les prochains Conseils Municipaux

- Vendredi 23 Mai à 20h
- Samedi 28 Juin à 9h30
- Vendredi 26 Septembre à 20h
- Vendredi 28 Novembre à 20h
- Vendredi 19 Décembre à 20h

Lieu

Salle Hubert Marionnaud au 4^{ème} étage du Moulin



Diversité d'opinion - Vous pouvez compter sur nous



Le 23 mars dernier, vous avez été près d'un électeur sur trois à porter votre choix sur la liste « Veigné pour tous » que je conduisais. Je tiens au nom de mes colistiers mais aussi en mon nom propre à vous en remercier chaleureusement. J'ai voulu avec l'ensemble des candidats de la liste « Veigné pour tous » mener cette campagne électorale dans la dignité et le respect des personnes. Nous nous sommes collectivement tenus à cette option et nous continuerons d'agir au sein du conseil municipal sur ces bases tant que cette attitude présidera également sur les bancs de la majorité. Les vindiniens, toutes tendances confondues nous ont, à de rares exceptions près, réservé un très bel accueil et c'est dans

la sérénité que nous avons pu nous exprimer au cours de ces derniers mois d'autant que les candidats de l'autre liste avaient adopté la même attitude.

La plaquette que vous avez en main a pour but de vous présenter vos nouveaux élus et donc, ceux de l'opposition municipale. Au nombre de quatre, Maryse MENANTEAU, Olivier BESNARD, Jean Michel SAINSON et moi-même les nouveaux élus de la minorité porteront, sur l'ensemble de ce mandat, votre voix au sein du Conseil Municipal et sauront rester vigilants sur les sujets de compétence municipale mais aussi intercommunale.

Comme le veut la tradition, notre Maire appelle de ses vœux une « opposition constructive » de notre part. Mais la tradition veut aussi, même si on peut le regretter, (c'est hélas la loi du genre) que les propositions « constructives » faites par l'opposition sont souvent (toujours ?) balayées d'un revers de main. Et pas seulement à Veigné.

Je crois, et je l'assume pleinement, que le premier travail d'une opposition est de...s'opposer. S'opposer, oui mais de façon intelligente en sachant être « le caillou dans la chaussure », et en sachant dire lorsque les décisions majoritaires nous semblent aller à l'encontre des intérêts des vindiniens

Les enjeux de ce mandat sont forts : La réforme des rythmes scolaires, les dossiers liés à l'eau, aux déchets, la refonte de notre P.L.U, le chantier sur le PLU intercommunal qui se profile, le très attendu haut débit internet, la réfection des voiries et bien d'autres à venir... Sur tous ces aspects vos élus auront à se prononcer et dans ce débat, l'opposition prendra toute sa place.

Avec mes remerciements renouvelés,
Didier LAUMOND, Veigné pour tous

Edition : Mairie de Veigné,
Directeur de la publication : Patrick Michaud
Rédaction, conception et réalisation : Mairie de Veigné
Impression : Graphival (3000 exemplaires)